

Réf : AT / DO24/SDT/ DRA / CRU / 384 / 2022

Mise En Demeure N° 01

1-Parties Contractantes :

Le Contractant : la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la Wilaya de Guelma représentée par son directeur

Le Partenaire Cocontractant : Entreprise ETB-TCE SOUDA ABDELBASSET

2- Définition de l'opération :

Contrat N° : 59/2022

Relatif par : Travaux canalisation pour réseau de distribution et Up Link Cité 40 logts - CMP 2

Bon de commande N° : 220484 En date : 30/10/2022

Duré de Réalisation : huit (08) JOURS

ODS N° : 170/2022 En date : 06/11/2022

PV Ouverture de chantier du : 08/11/2022

3- Annonce de la mise en demeure :

- Objet de la mise en demeure

Suite au retard signalés et abandon au chantier:

Travaux canalisation pour réseau de distribution et Up Link Cité 40 logts - CMP 2

Vous êtes invité à de rétablir les anomalies signalées au chantier et de présenter les documents indispensables pour la réception relativement au contrat et de respecter vos engagements en vers Algeriatelecom

Délais d'exécution de la mise en demeure : Huit « 08 » jours à compter de son apparition sur site WEB

Pénalités qui seront prises en cas de refus de mise en œuvre :

Dans le cas de non-exécution du contenu de la mise en demeure nous serons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur selon le contenu de l'article 40 du contrat en cours

Le Directeur

25 ديسمبر 2022

المدير العملي للاتصالات قالة

إمضاء: ياسين



ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38